

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'AIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES DU 15 FEVRIER 2024**

Nombre de membres :

En exercice : 60
Présents : 44
Pouvoirs : 9
Votants :49

Date de convocation et d'affichage :

02 février 2024

Numéro :

D20240215_42

Objet :

Vote des Budgets
Primitifs 2024-
Budget Annexe
Déchets

L'an deux mille vingt-quatre, le 15 février, à 19 heures 30 minutes, le Conseil de la Communauté de Communes de la Dombes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente à Marlieux, sous la présidence de Madame Isabelle DUBOIS

COMMUNES	DELEGUES		Présent(s)	Absent(s)	Donne pouvoir à
ABERGEMENT-CLEMENCIAT	Daniel	BOULON	x		
BANEINS	Jean-Pierre	GRANGE	x		
BIRIEUX	Cyril	BAILLET	x		
BOULIGNEUX	Laurent	COMTET	x		
CHALAMONT	Roseline	FLACHER	x		
	Thierry	JOLIVET	x		
	Stéphane	MERIEUX	x		
CHANEINS	Patrice	FLAMAND	x		
CHATENAY	Chrystèle	CURT	x		
CHÂTILLON LA PALUD	Gilles	DUBOIS	x		
	Chantal	BROUILLET	x		
CHATILLON SUR CHALARONNE	Patrick	MATHIAS	x		
	Sylvie	BIAJOUX		x	F. BAS-DESFARGES
	Michel	JACQUARD	x		
	Fabienne	BAS-DESFARGES	x		
	Pascal	CURNILLON	x		
	Bernadette	CARLOT-MARTIN		x	P. CURNILLON
	Jean-François	JANNET	x		
CONDEISSIAT	Stephen	GAUTIER	x		
CRANS	Françoise	MORTREUX	x		
DOMPIERRE SUR CHALARONNE	Didier	MUNERET		x	
LA CHAPELLE DU CHATELARD	Cyrille	RIMAUD		x	
LAPEYROUSE	Gilles	DUBOST		x	P. MATHIAS
LE PLANTAY	Philippe	POTTIER	x		
MARLIEUX	Jean-Paul	GRANDJEAN	x		
MIONNAY	Henri	CORMORECHE	x		
	Émilie	FLEURY		x	I.DUBOIS
	Jean-Luc	BOURDIN		x	

MONTHIEUX	Philippe	PAILLASSON	x		
NEUVILLE LES DAMES	Michel	CHALAYER	x		
	Rachel	RIONET		x	M. CHALAYER
RELEVANT	Christiane	CURNILLON	x		
ROMANS	Jean-Michel	GAUTHIER	x		
SAINT ANDRE DE CORCY	Ludovic	LOREAU	x		
	Evelyne	ESCRIVA	x		
	Pascal	GAGNOLET		x	
	Claude	LEFEVER	x		
SAINT ANDRE LE BOUCHOUX	Alain	JAYR	x		
SAINT GEORGES SUR RENON	Sonia	PERI	x		
SAINT GERMAIN SUR RENON	Christophe	MONIER		x	JP. GRANGE
SAINT MARCEL EN DOMBES	Dominique	PETRONE	x		
	Patricia	ALLOUCHE		x	D. PETRONE
SAINT NIZIER LE DESERT	Jean-Paul	COURRIER	x		
SAINTE OLIVE	Thierry	PAUCHARD	x		
SAINT PAUL DE VARAX	Cédric	MANCINI	x		
	Evelyne	ABRAM-PASSOT	x		
SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS	Marcel	LANIER	x		
	Martine	MOREL-PIRON	x		
SANDRANS	Audrey	CHEVALIER	x		
SULIGNAT	Alain	GENESTOUX		x	
VALEINS	Frédéric	BARDON	x		
VERSAILLEUX	Gérard	BRANCHY	x		
VILLARS LES DOMBES	Pierre	LARRIEU		x	F. MARECHAL
	Isabelle	DUBOIS	x		
	François	MARECHAL	x		
	Marie Anne	ROUX		x	
	Didier	FROMENTIN	x		
	Agnès	DUPERRIER	x		
	Jacques	LIENHARDT		x	
VILLETTE SUR AIN	Jean-Pierre	HUMBERT		x	G. DUBOIS

Secrétaire de séance élu : **Laurent COMTET**

Rapporteur : **Jean-Paul COURRIER**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4 ;

Vu la délibération n°20231221-266 du 21 décembre 2023 relative à l'adoption du Règlement Budgétaire et Financier au 1^{er} janvier 2024,

Vu la maquette budgétaire annexée ;

Considérant

Le budget annexe Déchets s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement, conformément aux données présentées dans la maquette budgétaire annexée. Une partie des dépenses d'investissement est gérée dans le cadre d'autorisations de programme et de crédits de paiement.

De manière synthétique, le budget primitif 2024 s'établit comme suit :

- Section de fonctionnement : **7 187 331,44 €** en dépenses et en recettes.
- Section d'investissement : **2 089 671,61 €** en dépenses et en recettes.

dont restes à réaliser :

Dépenses : 485 186,91 €

Recettes : 199 805,00 €

Section de fonctionnement recettes		Section de fonctionnement dépenses	
Chapitre	Crédits budgétaires	Chapitre	Crédits budgétaires
002 (excédent)	963 825,44 €	002 (déficit)	0,00 €
042	28 006,00 €	011	5 216 200,00 €
70	5 603 000,00 €	012	766 000,00 €
74	590 000,00 €	022	82 197,62 €
75	2 500,00 €	042	182 400,99 €
		65	835 500,00 €
		66	50 032,83 €
		67	35 000,00 €
		68	20 000,00 €
Total	7 187 331,44 €	Total	7 187 331,44 €
Section d'investissement recettes		Section d'investissement dépenses	
Chapitre	Crédits budgétaires	Chapitre	Crédits budgétaires
001 (excédent)	1 372 465,62 €	001 (déficit)	0,00 €
040	182 400,99 €	020	26 679,60 €
10 (dont R.A.R.)	100 000,00 €	16	154 799,10 €
13 (dont R.A.R.)	434 805,00 €	21 (dont R.A.R.)	668 036,40 €
		23 (dont R.A.R.)	1 212 150,51 €
		040	28 006,00 €
Total	2 089 671,61 €	Total	2 089 671,61 €

Il est proposé au Conseil Communautaire :

- D'adopter le budget primitif annexe Déchets de l'exercice 2024, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023,
- De donner à la Présidente , autant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire,
- D'autoriser la Présidente à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Le Conseil communautaire

après en avoir délibéré, décide par 49 voix pour et 4 abstentions :

- **D'adopter** le budget primitif annexe Déchets de l'exercice 2024, par chapitre et par nature, en section de fonctionnement et d'investissement avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2023,
- **De donner** à la Présidente , autant que de besoin, délégation pour effectuer à l'intérieur de ces chapitres, tant en section d'investissement qu'en section de fonctionnement, tout virement de crédit qui s'avérerait nécessaire,
- **D'autoriser** la Présidente à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2024
Publication : 21/02/2024

Ainsi fait et délibéré, le 15 février 2024

La Présidente,
Isabelle DUBOIS

